

COLLÈGE DE PROSPECTIVE CHANTIER LITTORAL

Lettre d'information n°3
Septembre 2023

L'ACTUALITÉ DU COLLÈGE DE PROSPECTIVE

Un diagnostic partagé validé !

Le chantier « Quelle attractivité du littoral des Hauts-de-France à l'horizon 2040 ? » a été lancé en février 2022. Retour sur l'assemblée plénière du Parlement de la mer des Hauts-de-France qui s'est déroulée à Boulogne-sur-Mer le 30 juin 2023, dans les locaux de l'ULCO, et qui a permis de présenter et de valider le diagnostic prospectif partagé élaboré dans le cadre de ce travail.

Le Président du Parlement de la Mer, M. Jean-François Rapin, a souhaité ouvrir cette réunion à l'ensemble des élus du littoral élargi. Il a rappelé que le littoral était une véritable force économique, industrielle et touristique pour la région, et que de profondes mutations étaient en cours. Ces transformations devront être accompagnées à travers des choix stratégiques et financiers. Le travail prospectif confié à l'Agence Hauts-de-France 2020-2040 et à la Direction de la Mer, des Ports et Littoral de la Région, pilotes du chantier, a pour but d'éclairer ces choix pour l'avenir.

M. Guislain Cambier, Vice-Président du Conseil Régional en charge de la stratégie territoriale et des politiques contractuelles a quant à lui souligné « la révolution » que constitue le Parlement de la mer, au regard de la concertation mise en œuvre entre les acteurs du littoral et du travail d'anticipation des enjeux clés sur cet espace.

Après la présentation d'un premier diagnostic, M. Denis Lacroix, délégué à la prospective à la Direction Générale de l'IFREMER, sollicité comme expert, a sensibilisé l'assemblée aux conséquences du réchauffement climatique sur les littoraux et aux stratégies possibles pour y faire face.

Enfin, un temps d'ateliers participatifs a permis à chacun de pouvoir échanger sur la réalité des enjeux de notre littoral et repérer quelques bonnes pratiques en région ou sur d'autres littoraux.

A l'issue de la rencontre, Jean-François Rapin a invité les acteurs du littoral des Hauts-de-France à une action concertée pour prendre en compte les enjeux. Il est revenu sur la nécessité d'accentuer la dynamique de l'emploi, d'améliorer la formation au regard des nouveaux enjeux, de créer les conditions permettant aux populations jeunes de rester sur le territoire régio-

nal (employabilité, logement) et de parvenir à gérer l'afflux touristique. Il attire l'attention sur la nécessité de maintenir un équilibre entre accroissement de l'attractivité et préservation des atouts de la façade maritime régionale. Enfin, il rappelle la volonté de dynamiser la consultation citoyenne.

Vous retrouverez dans cette lettre l'essentiel des travaux de cette matinée de travail.

➤➤➤ AU SOMMAIRE

Un diagnostic partagé pour le littoral des Hauts-de-France

Interview de Monsieur Denis Lacroix, Responsable de la Prospective à l'IFREMER

Restitution des ateliers participatifs

Objectifs du chantier :

- Renforcer la capacité des acteurs à appréhender le littoral élargi dans une posture plus collective et de manière transversale,
- Repérer les facteurs de changements pour le littoral, ainsi que les enjeux qui en découlent,
- Appréhender l'impact territorial des enjeux, de mieux caractériser la diversité et les disparités de l'espace littoral, mais aussi les interdépendances entre littoral et territoires intérieurs,
- Exprimer des futurs possibles à 2040, notamment en termes de complémentarités et solidarités territoriales, économiques, sociales et environnementales,
- Identifier des leviers de politiques publiques dans les domaines concernés.



Introduction de Jean-François RAPIN
Crédit photo : Agence HDF 2020-2040



N'hésitez pas à nous contacter pour toute question
collegedeprospective@hautsdefrance.fr

UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ POUR LE LITTORAL DES HAUTS-DE-FRANCE

Des contraintes fortes, mais de réelles potentialités pour bien vivre sur le littoral des Hauts-de-France en 2040

Suite aux deux consultations menées en 2022[1] et à un travail de recherche sous plusieurs formes (analyse de données, auditions d'experts, benchmark...), la réalisation d'un premier diagnostic permet de définir la vision du littoral d'aujourd'hui, partagée par ses différents acteurs et de pointer les transformations à venir et les ambitions pour son avenir. Ce diagnostic identifie différents types d'éléments (risques, opportunités) et leurs impacts sur les territoires du littoral élargi : tendances lourdes, grands projets, signaux faibles...

Présentant une grande diversité de milieux, de paysages et d'activités, ainsi qu'un fort potentiel d'attractivité, d'innovation et de diversité des activités, le littoral élargi rassemble de nombreux atouts pour le rayonnement des Hauts-de-France. Bordant le deuxième détroit le plus fréquenté du monde, cet espace présente des opportunités de coopérations à différentes échelles.

[1] Voir les 2 premières lettres d'information qui présentent les éléments de diagnostics issus des consultations

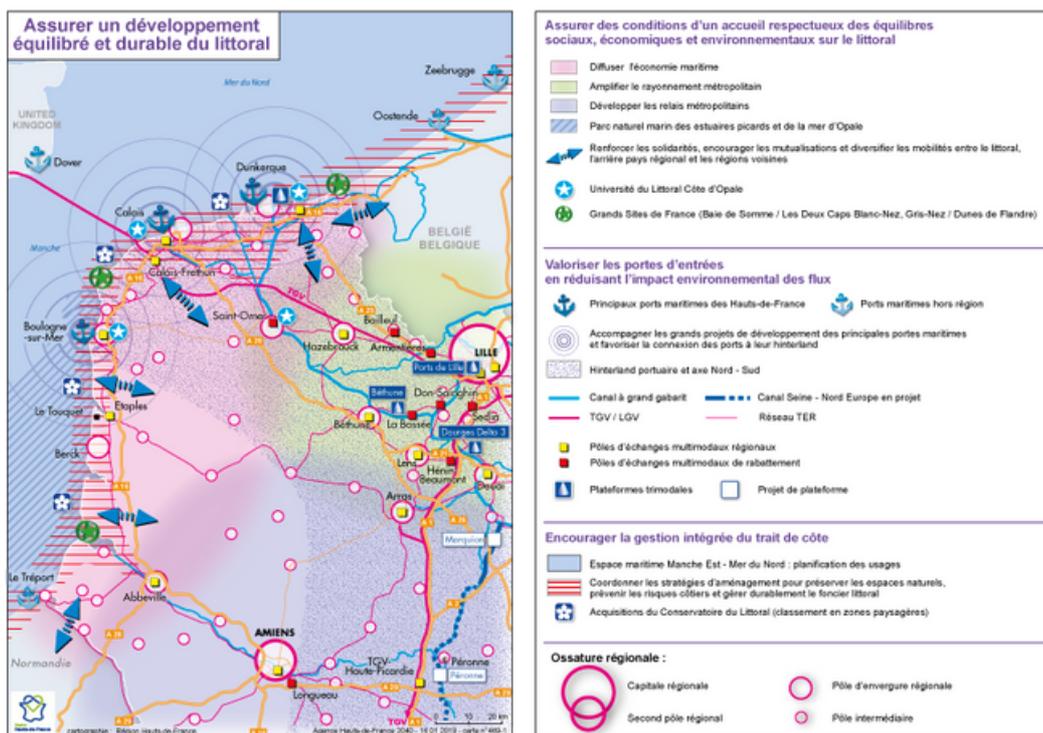
Une attractivité à projeter sur un territoire de plus en plus contraint, exposé à des pressions multiples

Le littoral régional présente une très forte densité de population et d'activités sur un espace très étroit tant terrestre que maritime avec une coexistence de filières traditionnelles et émergentes, génératrice de potentiels conflits d'usage. Réfléchir à l'attractivité du littoral d'ici 2040 implique de projeter ces spécificités sur un territoire amené à être de plus en plus contraint en termes de foncier, notamment en raison des impacts du changement climatique et des risques environnementaux. Ces derniers entraîneront très probablement des relocalisations d'activités et de biens dans un contexte de renforcement de la gestion économe du foncier.



Crédit photo : Agence HDF 2020-2040

Carte de l'espace littoral extraite du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable, et d'Égalité des Territoires (SRADDET)



UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ POUR LE LITTORAL DES HAUTS-DE-FRANCE

Le littoral élargi soumis à des risques environnementaux

Selon les travaux du CEREMA, l'érosion côtière concerne 35 % du littoral des Hauts-de-France. Le rythme moyen du recul du trait de côte se situe entre 0,1 et 1,5 mètre par an. L'érosion se révèle également par l'abaissement du niveau des plages (jusqu'à 1 mètre en 10 ans selon les secteurs), générateur de risque pour les ouvrages de protection.

Avec sa faible topographie, le littoral régional est très exposé au risque de submersion marine, notamment sur les plaines maritimes flamande et picarde, le polder des wateringues, les bas-champs et les fonds d'estuaires.

Le littoral se caractérise également par une plus forte sensibilité à des conditions météorologiques extrêmes. Or, avec le changement climatique, sa vulnérabilité va se renforcer en raison de phénomènes toujours plus intenses, s'ajoutant à l'élévation du niveau de la mer. Évaluée à 10 cm entre 1956 et 2018 par l'Observatoire Climat Hauts-de-France, elle va se poursuivre et s'intensifier ces prochaines années selon les projections du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Évolution du Climat (une fourchette de 1 à 2 mètres à 2100). Le changement climatique va également générer d'autres effets à l'échelle du littoral élargi : inondations continentales, coulées de boue, retrait-gonflement des argiles, réchauffement et acidification des eaux marines, impact sur la ressource en eau...

Ces différents risques s'ajoutent aux externalités de différentes activités humaines sur l'environnement littoral et marin : rejets polluants (industrie, agriculture, habitat), déchets charriés par les fleuves côtiers et rejetés en mer, munitions immergées et enfouies sur la zone de l'estran (lourd héritage des anciens conflits), risques technologiques liés au trafic maritime et à l'industrie (notamment sidérurgie et agro-alimentaire), pression de pêche industrielle, surfréquentation saisonnière et dérangement de la faune sauvage,...

Un important dispositif de protection réglementaire intègre, dans la planification et l'urbanisme, le risque et la protection des territoires à proximité de la mer. Cette réglementation concerne également le champ des comportements. Le diagnostic partagé fait ressortir plusieurs défis en réponse à cette pluralité de risques :

- Concilier le développement des territoires littoraux et le renforcement de la résilience du littoral, dans un contexte de gestion économe de l'espace,
- Anticiper les effets du changement climatique dans l'aménagement du territoire,
- Assurer le financement des opérations de prévention des risques littoraux, notamment l'érosion côtière, en mobilisant des ressources adaptées,
- Renforcer l'acceptabilité sociale des démarches de résilience,
- Restaurer le bon fonctionnement des milieux naturels pour optimiser les services écosystémiques,
- Anticiper l'évolution démographique et préparer les compétences.

En effet, les risques auxquels le littoral élargi sera confronté ne sont pas tous de nature environnementale ou climatique. Ainsi, les tendances actuelles de baisse de population, en particulier du nombre de jeunes, constituent un défi important d'équilibre démographique si elles se prolongent.



La qualité de vie sur les territoires, enjeu d'attractivité

Les individus et les acteurs économiques accordent une importance croissante aux conditions de vie et à la qualité de vie que leur propose un territoire. Au niveau territorial, la qualité de vie peut être appréhendée en tenant compte non seulement de la situation sociale des habitants mais aussi des caractéristiques propres aux espaces de vie eux-mêmes.

La qualité de vie apparaît comme un facteur essentiel du bien-être ressenti par les individus sur les territoires : les enjeux d'attractivité impliquent de satisfaire les habitants déjà présents sur le territoire, comme le montrent les approches récentes d'hospitalité territoriale [2].

[2] Voir les travaux de Magali TALANDIER

UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ POUR LE LITTORAL DES HAUTS-DE-FRANCE

Les résultats des consultations et de récents travaux de recherche montrent l'impact de la présence et de la disponibilité des équipements[3] de la vie courante (épicerie, superette...) sur le bien-être ressenti des habitants.

Une accessibilité relativement bonne aux équipements de la vie courante ou à ceux destinés à la qualité de vie des seniors est aujourd'hui observée à l'échelle du littoral élargi. Des enjeux spécifiques d'accès aux soins sont cependant identifiés dans certains territoires, en particulier le Haut-Pays du Montreuillois et le Ternois.

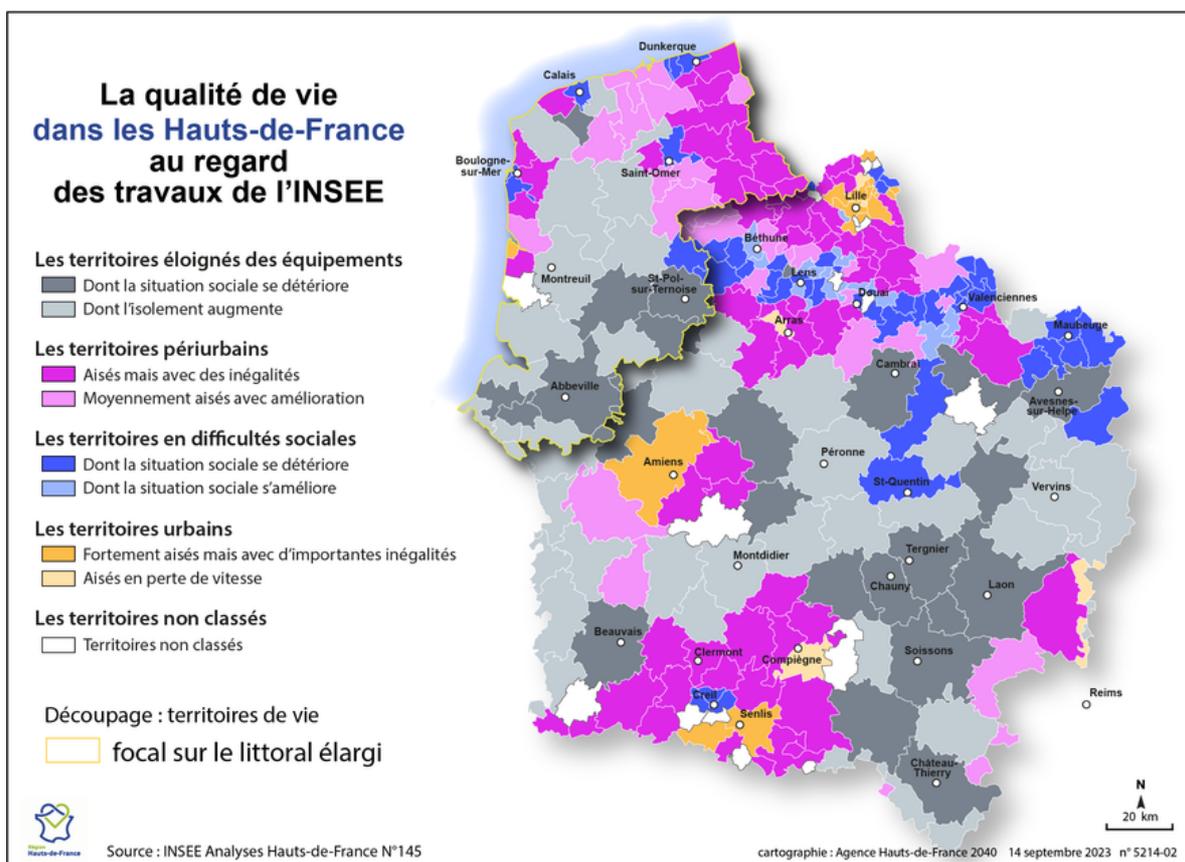
La structure démographique du littoral des Hauts-de-France est amenée à être profondément modifiée. Si les tendances démographiques actuelles se prolongent, la part des 65 ans et plus en 2040 devrait atteindre près de 30 % sur le littoral élargi, soit 10 points de plus par rapport à aujourd'hui.

Ce vieillissement démographique entrainera des besoins accrus en matière de services à la personne ou d'offres de soins. Il influera également sur le besoin en logements et leurs typologies.

Globalement, le diagnostic met en évidence une pluralité de défis à prendre en compte à l'horizon 2040 qui touchent à la qualité de vie des habitants :

- Limiter les conflits d'usages afin de trouver un équilibre entre aménités environnementales et attractivité touristique (préservation des espaces naturels, qualité de l'air,...),
- Faciliter l'accès aux logements et les parcours résidentiels sur un territoire aujourd'hui sous tension,
- Articuler lieux de vie - lieux de travail et équilibrer les mobilités,
- S'adapter aux évolutions sociétales en termes de consommation locale sur un territoire à la fois agricole, maritime et agroalimentaire,
- Répondre aux besoins d'accès aux services et aux équipements.

[3] [Voir les travaux du Conseil d'Analyse Economique sur les déterminants locaux du mécontentement](#)



UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ POUR LE LITTORAL DES HAUTS-DE-FRANCE

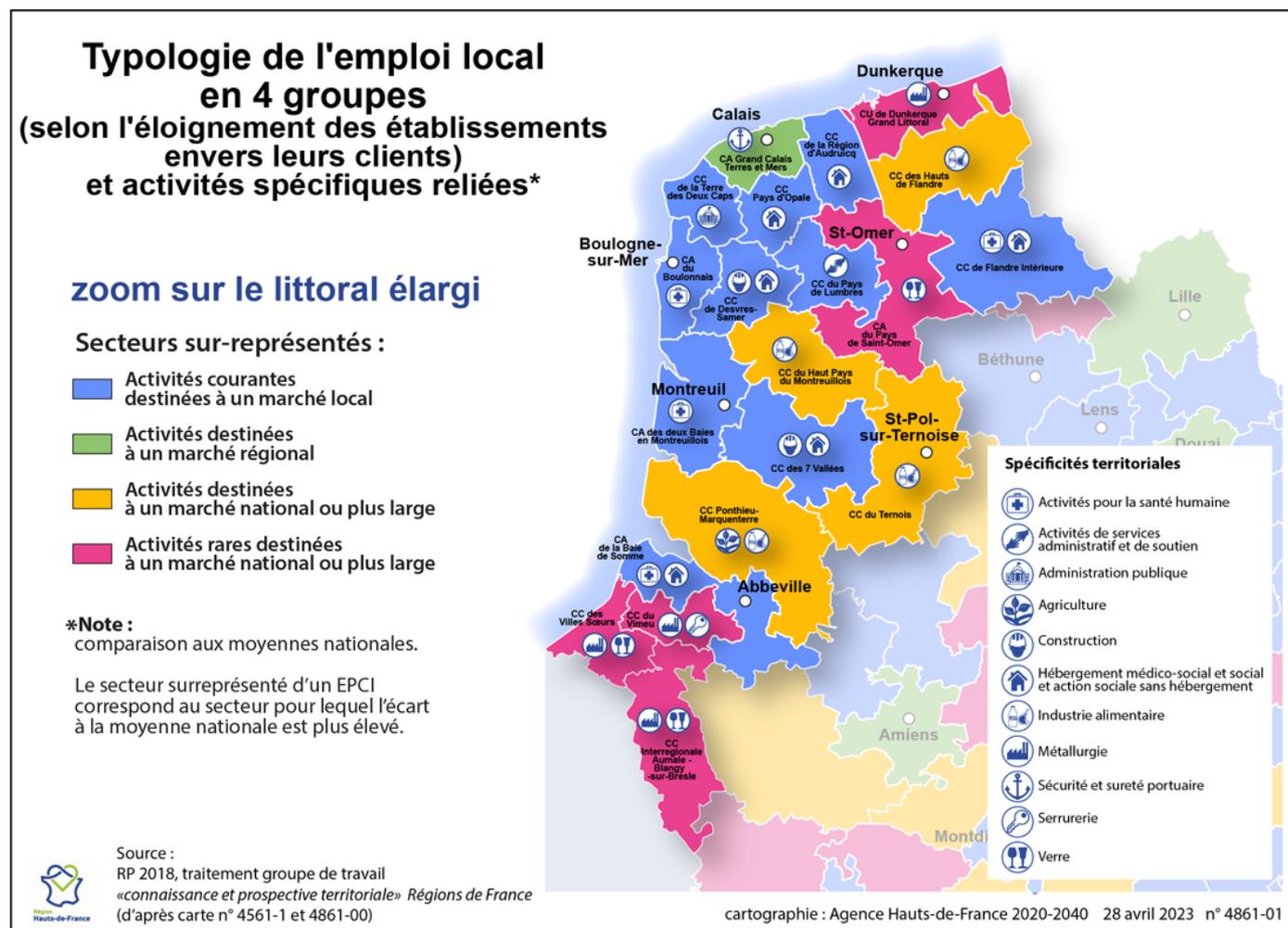
Une nécessaire adaptation de l'économie du littoral élargi, entre opportunités et transformations

L'espace littoral met en évidence une complémentarité des moteurs de développement économique, en particulier les articulations entre économie productive et économie résidentielle, mais aussi entre les activités courantes destinées à un marché local et celles plus rares tournées vers un marché national ou international.

Si l'économie du littoral est marquée par une prépondérance des emplois de proximité, notamment sur le Montreuillois ou la Baie de Somme, la part des activités tournées vers des marchés extérieurs est quasiment doublée sur l'espace du littoral élargi comparé aux moyennes régionale et nationale (9,4 % contre 5 %). Ceci est dû notamment à la présence d'industries spécialisées sur plusieurs territoire comme le Vimeu ou le Dunkerquois.

Parmi les grands enjeux ou mutations économiques identifiées dans les consultations, la décarbonation apparait comme un enjeu de survie et de compétitivité pour les entreprises et plus globalement comme une source de développement et d'attractivité du territoire à l'image des projets de la « Vallée de la batterie ». Les spécificités économiques du littoral élargi, avec une surreprésentation d'entreprises électro-intensives et l'importance des flux de marchandises, en font un territoire fortement consommateur d'énergie et émetteur de gaz à effet de serre (38 % des émissions régionales, pour 17,5 % des emplois régionaux).

Cet enjeu de décarbonation est d'autant plus prégnant avec une législation de plus en plus intégrée au niveau européen et une problématique énergétique renforcée depuis le début du conflit ukrainien.



UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ POUR LE LITTORAL DES HAUTS-DE-FRANCE

Cette pluralité des moteurs de développement économique implique, pour les différents acteurs publics et économiques, de nombreuses perspectives de développement à accompagner, et souvent à anticiper : croissance des activités touristiques associée à d'importantes difficultés de recrutement dans certains secteurs comme l'hôtellerie-restauration, opportunités de la silver économie en lien avec le vieillissement de la population, émergence de nouvelles filières permettant de diversifier l'économie locale comme l'aquaculture, l'aquaponie, ou les énergies marines et la valorisation des sédiments.

De nombreux projets d'implantation d'entreprises (gigafactories) peuvent aboutir à d'importants besoins en emplois mais nécessitent une main d'œuvre qualifiée alors que la population sur l'espace littoral élargi est un peu moins qualifiée qu'en moyenne régionale et moins souvent titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Ils peuvent aussi amener une certaine concurrence à des secteurs déjà en tension, 55 % des projets de recrutement dans l'industrie étant jugés difficiles aujourd'hui.

Enfin, les interconnexions économiques du littoral élargi avec son environnement entraînent probablement des opportunités à développer avec le projet Canal Seine Nord Europe.

Le diagnostic identifie les défis pour maintenir, développer et diversifier les activités économiques et assurer cette complémentarité entre les différents moteurs de développement :

- Accompagner les territoires, les entreprises et la population dans les différentes transitions (environnementales, énergétiques, démographiques...),
- Maintenir, former et attirer une main d'œuvre qualifiée dans les activités économiques historiques (pêche, agriculture, industrie...), émergentes (batteries, énergies marines...) ou en fort développement (santé, tourisme...),
- Anticiper les mutations sociétales, en particulier les attentes en matière de conditions de travail,
- Poursuivre et développer les interactions intra et inter régionales (complémentarité des activités portuaires, élargissement de l'arrière-pays grâce aux autoroutes ferroviaires, opportunités de connexion au Canal Seine Nord Europe, recomposition des relations avec le Royaume-Uni).

Des outils de gouvernance à conforter et de nouvelles coopérations et solidarités à initier à l'échelle du littoral élargi

Face à ces transitions multiples et combinées, les outils de coopération et de gouvernance existants sont à conforter et de nouvelles solidarités sont à initier à l'échelle du littoral élargi. Ce dernier présente en effet plusieurs spécificités en termes de pluralité d'acteurs et d'échelles, qui impliquent une meilleure cohérence et articulation en termes de :

- planification, notamment sur la problématique des risques environnementaux, inégalités de ressources et organisations multiples
- répartition des compétences, enjeux différenciés en termes de dépenses et de coûts des services publics, relations inter-territoriales nombreuses...

Des enjeux de coopération territoriale ont été identifiés en autant de défis à relever :

- Raisonner à l'échelle du littoral élargi : "quelles échelles de gouvernance vis-à-vis d'enjeux de politiques publiques qui dépassent souvent les frontières administratives ?",
- Développer des outils de gouvernance visant à créer et renforcer les écosystèmes d'acteurs, dans un contexte de transitions (approfondir les liens entre acteurs et territoires, adapter l'action publique aux territoires),
- Contribuer à développer une culture de la responsabilité, notamment autour des tentatives de régulation publique du "désir de rivage" dans le contexte du changement climatique,
- Rendre opérationnelles les stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte à travers notamment un droit d'expérimentation locale,
- Quels nouveaux outils de péréquation déployer ou proposer, notamment sur le plan national, pour de nouvelles solidarités autour de la spécificité des communes littorales ?



Crédit photo : Agence HDF 2020-2040

INTERVIEW DE MONSIEUR DENIS LACROIX, RESPONSABLE DE LA PROSPECTIVE À L'IFREMER

Quatre questions à Monsieur Denis Lacroix :

Collège de prospective : Face au changement climatique et notamment à l'élévation du niveau de la mer, quelles sont les conséquences pour les littoraux et en particulier pour le littoral des Hauts-de-France ?

Denis Lacroix : La hausse du niveau de la mer est un phénomène certain, d'origine humaine et en accélération pour des décennies. Comme cette hausse est liée à la hausse de la température moyenne sur la Terre, il faut s'attendre aussi à une augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes (dits « Evex ») comme des tempêtes, des alternances de sécheresses et de pluies, des vagues de chaleur... Ces Evex vont affecter naturellement les littoraux sous la forme de modification du trait de côte (érosion plutôt générale mais aussi accrétion dans certaines zones), effondrement partiel de falaises, salinisation de terres basses et de nappes phréatiques côtières, déplacement de cordons dunaires, submersion temporaire ou permanente de zones naturelles ou artificialisées (habitat, infrastructures, usines...), etc. Dans la région Hauts-de-France, de multiples zones sont exposées, à des degrés divers, mais il faut s'attendre à des changements significatifs dans les territoires les plus vulnérables comme la bande littorale de Bray-Dunes à Calais, le Boulonnais, les baies de Canche, d'Authie et de Somme, et d'autres sites spécifiques comme Wissant, Ault ou Mers.



CdP : Quelles sont les stratégies possibles et comment les définir ?

DL : Comme ce phénomène est d'ampleur mondiale, avec des variations considérables selon les grandes régions, on observe quatre stratégies possibles :

- Protéger le littoral avec des ouvrages en dur (digues, enrochements, murs, barrières amovibles...) complétés le cas échéant par des systèmes de pompage, le modèle le plus abouti étant celui du plan Delta des Pays-Bas ;
- Protéger le littoral de la manière la plus naturelle possible (ganivelles, mangrove, géotextiles immergés...) en s'adaptant de manière proportionnée aux menaces de tempêtes et de submersion ;

- Construire et aménager sur place en s'adaptant à la montée de la mer (habitat flottant, aquaculture d'eau saumâtre...);
- Se replier vers des territoires sûrs pour quelques siècles. Il va de soi qu'il n'existe pas de stratégie unique pour tout le littoral d'une région.



Chaque cas est particulier et peut requérir des stratégies différentes ou successives, échelonnées dans le temps, selon des particularités de chaque commune ou Communauté de communes. Bien sûr, on part toujours de connaissances scientifiques précises (observation de terrain, séries temporelles de relevés locaux, mesures par satellite, modélisation selon divers algorithmes, évaluation coûts-bénéfices, planification de la restructuration territoriale, enjeux d'assurance, de taxation locale, de co-financement des efforts...). Il existe un cadre, encore imparfait mais utile, celui de la loi Climat et Résilience. Il doit être mobilisé, en respectant deux principes : d'abord la recherche de la concertation à toutes les échelles pertinentes, notamment dans la profondeur de l'arrière-pays ; ensuite la surveillance de la « mal-adaptation » qui consiste à financer des travaux qui se révéleront trop vite obsolètes. Une bonne stratégie doit mobiliser tous les acteurs, toutes les connaissances, tous les moyens et tous les scénarios possibles avant d'être décidée collectivement.



INTERVIEW DE MONSIEUR DENIS LACROIX, RESPONSABLE DE LA PROSPECTIVE À L'IFREMER

CdP : Les réponses actuelles vous paraissent-elles adaptées aux enjeux ?

DL : Nous sommes encore dans la phase de prise de conscience sans décision d'envergure. Les outils législatifs et financiers sont encore insuffisants face à l'ampleur des problèmes à venir. La valeur des actifs susceptibles d'être menacés par la montée de la mer dans la bande littorale représente des montants si considérables que les compagnies d'assurances elles-mêmes commencent à cesser d'assurer certains biens. L'exemple de l'immeuble « Le signal », à Soulac-sur-Mer en est l'illustration : on ne peut pas assurer un bien contre une menace systémique.

Les risques, en termes de protection des biens mais surtout des personnes, et aussi en termes de sécurité des activités proches de la côte, doivent être évalués avec rigueur. Il faut noter qu'ils sont modérés par le degré de connaissances et de conscience du risque, les moyens affectés à la lutte contre ce risque et enfin la réactivité des autorités compétentes.

Il y a des progrès à faire dans tous ces domaines. De fait, « La vraie responsabilité n'est pas celle des intentions mais celle des conséquences de ses choix » (M. Weber).

CdP : Quelles gouvernances mettre en œuvre et quels financements mobiliser ?

DL : La loi Climat et Résilience a donné un premier cadre aux enjeux environnementaux du littoral. La question des échelles territoriales est centrale. La plupart des communes vulnérables n'ont pas de réserve foncière suffisante pour leur propre repli, quand c'est la seule solution envisageable, ce qui n'est pas le cas général. On peut alors prendre les exemples de la Grande-Bretagne ou de la Nouvelle-Zélande qui aident financièrement à la restructuration des communes littorales dans la profondeur.

La question des moyens revenant sans cesse, à juste titre, ne serait-il pas logique d'envisager une taxe à l'échelle de l'ensemble du territoire, sachant que des millions de personnes, dont les visiteurs étrangers, profitent régulièrement des aménités du littoral français ? Il faut noter que sur environ 1100 communes côtières, la moitié sont vulnérables, notamment outre-mer.



Peu à peu, une certitude s'impose : anticiper permet de réduire les risques, les crises et les coûts, comme pour le changement climatique dans son ensemble. Cela a été démontré dès 2006 par N. Stern, économiste en chef de la banque d'Angleterre (Rapport sur les effets du réchauffement climatique sur l'économie mondiale, 700 p.). Il est donc justifié de traiter cet enjeu majeur de la montée de la mer sur les côtes françaises en mobilisant toutes les compétences utiles et en adoptant un cadre juridique et des instruments financiers en proportion des risques connus sur la durée. La solution n'est pas dans des mesures ponctuelles, avec des effets de court terme, sans vision d'ensemble. La science donne des outils de mesure objective ; la technologie offre des moyens d'action divers ; les systèmes de gouvernance, de la commune à l'État, ont la responsabilité d'une vision stratégique de long terme face à un phénomène de très long terme.

L'évolution des côtes basses va vers de profonds changements. En prendre la vraie et lucide mesure et construire collectivement des solutions pérennes est un chantier actuel afin d'éviter que cela devienne une urgence demain.



Crédit photo : Agence HDF 2020-2040

Références :

- [Jouvenel H. de et D. Lacroix \(sous la dir.\), 2022 : Regards prospectifs sur l'océan \(extraits de la revue Futuribles\). Ed. spéciale pour le One ocean summit \(Brest, 9-11 fev. 2022\). 227 p.](#)
- [Lacroix D., O. Mora, N. de Menthière, A. Béthinger \(coord.\), 2019 : La montée du niveau de la mer d'ici 2100: Scénarios et conséquences. Coll. Matière à débattre et décider. Ed. QUAE-Ifremer-Inrae 128 p.](#)

Restitution des ateliers participatifs

" Une nécessaire adaptation de l'économie du littoral élargi : Quelles opportunités ? Quelles transformations ? "

Cinq sujets principaux ont été évoqués :

1. Les difficultés de recrutement

Une qualification peu adaptée aux besoins, des salaires trop faibles, des conditions de travail et de logements difficiles... sont les principales raisons évoquées par les participants pour expliquer les difficultés de recrutement. Elles touchent autant les métiers de la mer, de l'industrie, ou encore ceux du tourisme ou de l'hôtellerie-restauration.

Les projets de création d'emplois industriels dans le dunkerquois ou dans le tourisme sur l'ensemble du littoral laissent présager le renforcement des difficultés de recrutement et une concurrence importante entre les entreprises pour attirer les candidats.

La population migrante a été évoquée dans cette problématique de manque de main d'œuvre : comment transformer en opportunité les flux migratoires dans une région à la population vieillissante ?



2. Le développement de l'offre de formation

Afin de répondre aux besoins actuels et futurs des entreprises du littoral, l'offre de formation du territoire doit se développer en lien avec les nouvelles compétences (ex : en aquaculture), les nouvelles activités (ex : dans la silver économie face au vieillissement de la population). L'anglais est également indispensable dans les métiers du tourisme mais aussi de façon plus large dans l'ensemble des secteurs d'activité.

La transition énergétique en cours dans l'ensemble des activités demande également une main d'œuvre et une expertise qu'il faut développer en région.

De façon générale, les participants insistent sur l'image des métiers qui doit être travaillée en amont des choix d'orientation.

3. Les spécificités économiques des territoires

Chaque territoire doit développer une identité propre avec un équilibre des activités économiques. Pouvoir faire face aux ruptures grâce à une diversité des activités au sein d'un territoire est important pour les participants.

Exemples :

- Dunkerque développe les activités industrielles avec les usines de batteries mais également des activités plus touristiques avec la marina,
- A Boulogne-sur-Mer, la construction du centre des congrès permet de développer l'évènementiel et le tourisme d'affaires mais fait face à une carence de logements hôteliers trop peu nombreux.

4. Les mobilités au sein du littoral et en dehors

Dans un contexte d'éloignement des lieux de résidences lié à l'augmentation des loyers dans les territoires touristiques, l'accès des salariés à leur emploi est un enjeu majeur sur le littoral. Pour les industries localisées dans l'arrière-pays, en zone plus rurale, aucune alternative à la voiture n'existe (ex : usine BIC à Samer).

Pour faire face à ces difficultés, les participants ont évoqué les dessertes de train à développer plus fréquemment, des alternatives comme les bateaux bus, le projet métro Opale (RER haute-fréquence)...

La question des mobilités en dehors de la région a été abordée à travers les ports et le Canal Seine Nord mais également à travers le métro transmanche qui sont autant d'opportunités pour les activités touristiques et/ou économiques.

5. Gouvernance, coopération et solidarité territoriale

Tous les participants soulignent la nécessité d'une vision élargie (tourisme en particulier) mais également les difficultés pour travailler ensemble. Ils s'accordent sur la nécessité d'un chef de file (Région, Comité Régional de Tourisme...).

Les connexions avec le reste de la région, le besoin de propositions de solutions partagées et la réflexion commune des ports maritimes et intérieurs face au Canal Seine Nord Europe sont les exemples évoqués par les participants.



Crédits photos :
Région HdF 2020-2040



Restitution des ateliers participatifs

" Attractivités et qualité de vie : Quels conflits d'usage ? Quelles régulations ? Quels équilibres ? "

Dans cet atelier l'impact des flux touristiques a été abordé sous différents angles.

Des difficultés de logement qui s'accroissent pour les résidents permanents

Même si les communes du littoral voient certains commerces survivre grâce au tourisme, elles rencontrent des moments d'affluence sur les mêmes périodicités. Elles sont vides en semaine et sur-fréquentées les week-ends, ce qui peut engendrer des difficultés de déplacements et des nuisances pour les habitants permanents. Ces derniers ont de plus en plus de difficultés à rester sur le littoral face à une montée croissante du nombre de résidences secondaires. Face à un manque de solutions pour les réguler, plusieurs problématiques se posent. La transformation progressive des résidences principales en résidences secondaires entraîne une augmentation des coûts de l'immobilier et des difficultés pour les jeunes souhaitant s'installer sur le littoral. Cela impacte également les saisonniers qui cherchent à se loger lors des périodes estivales. Les communes rencontrent également des difficultés pour répondre au besoin de demandes de logements sociaux. L'augmentation de la taxe d'habitation des résidences secondaires permise par la loi de Finances 2023 a été citée comme potentiel outil de régulation mais des craintes sont émises quant à son efficacité. Les ménages souhaitant acquérir un bien immobilier sur la côte sont généralement aisés et peuvent supporter ce coût supplémentaire.

Des efforts de sensibilisation à poursuivre

Pour les participants, les flux touristiques peuvent avoir un impact négatif pour la biodiversité. Malgré une bonne protection des espaces naturels déjà en vigueur, les dégradations du littoral se poursuivent notamment dans des espaces dunaires avec des dépôts de déchets. Les besoins d'une communication plus importante et de formation des acteurs sur les enjeux de la protection du littoral ont été relevés afin de sensibiliser au mieux les touristes.

Des équipements suffisants mais des craintes sur les moyens humains nécessaires

Les participants estiment que les infrastructures sur le littoral étaient suffisantes. Les inquiétudes se portent sur les moyens humains manquants, à relier à une perte de population et des difficultés à attirer les jeunes. Le cas des médecins généralistes a notamment été évoqué. La mise en place de primes peut être une des réponses pour remédier au problème.

En ce qui concerne la mobilité, les véloroutes sont estimées comme suffisantes mais dans les faits sont peu utilisées. Des difficultés sont cependant pointées pour circuler sur l'ensemble du littoral, une crainte est émise sur le fait que l'ensemble des efforts en matière de mobilité soit concentré sur l'axe Dunkerque-Lille suite à l'arrivée des Gigafactories.

Pour ce qui est de la gouvernance, les outils existent déjà, l'exemple du PMCO (Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale) étant cité.



Credit photo : Région Hdf 2020-2040

“
Transformer une
contrainte en atout
”

“
Réfléchir aux
bonnes options
prend du temps
”

Restitution des ateliers participatifs

" Attractivité du littoral élargi : Vers une vision et une stratégie commune face aux risques littoraux "

Les échanges des trois ateliers simultanés peuvent être regroupés en cinq catégories :

Représentations mentales, imaginaires :

Dans le rapport à la mer, entrent en jeu des représentations mentales et des imaginaires multiples. Les risques littoraux peuvent exacerber des contradictions entre intérêts personnel et collectif. La vue sur la mer est une plus-value évidente pour les occupants d'un bien immobilier, avec pour conséquence un possible désaccord avec des ouvrages de protection qui masqueraient cette vue. Les risques littoraux amènent aussi à considérer différemment l'occupation de l'espace en se situant davantage dans une relation apaisée avec les arrières-pays. « Il faut changer d'imaginaire » pour sortir des modes de faire habituels.

Connaissance, sensibilisation, prise de conscience, responsabilité

Le changement climatique est un fait désormais intégré même si le déni subsiste parfois. Il se traduit sur le littoral de notre région par un cumul de problématiques tant physiques qu'humaines (trait de côte, ressource en eau, foncier...). Il est nécessaire de faire progresser cette connaissance et de la partager avec les citoyens pour faciliter la sensibilisation et les prises de conscience qui en découleront. Il s'agit enfin d'éclairer la prise de décision sur des questions de plus en plus complexes.



Echelles géographiques et temporelles

Les risques littoraux mettent en scène des processus qui peuvent être continus et lents, comme l'érosion, ou au contraire aléatoires et rapides comme les épisodes extrêmes (tempêtes, inondations...). Face à cela, les élus, qui doivent souvent « gérer des urgences et des injonctions contradictoires », se trouvent face à un double défi : appuyer l'action publique sur une prospective et une planification à moyen et long termes et inscrire cette action dans une géographie qui dépasse souvent les découpages administratifs du territoire.

Il s'agit aussi de situer l'approche des risques littoraux dans des projets de territoire plus globaux et de travailler à l'échelle inter-territoriale en faisant le lien entre la terre et la mer.



Solutions et innovation

Si la prise en compte des réalités locales permet de rendre plus pertinentes les solutions en termes d'adaptation (ouvrages de protection, règles d'urbanisme...) il est souvent difficile d'évaluer les retours sur investissement compte tenu du fait que les impacts du changement climatique semblent se traduire de façon plus rapide et plus intense que prévu.

Un certain nombre de solutions techniques montrent implicitement leurs limites en appelant des approches alternatives, comme la dépoldérisation en baie d'Authie et en baie de Canche. Le processus permettant l'acceptation de ces nouvelles approches est cependant assez lent.

Un regard vers d'autres régions ou pays est essentiel pour mieux comprendre le contexte et le cadre de pensée dans lesquels s'inscrivent les solutions. On peut penser aux Pays-Bas où l'anticipation sur un temps très long est une donnée essentielle

Gouvernance - rôle de la Région

« Qui fait quoi, à quelle échelle et avec quelle méthode ? » : cette question semble fédérer celles que se sont posées les participants. Le cadre des politiques d'adaptation et d'atténuation est précisé à l'échelle nationale par la stratégie pour le trait de côte, qui découle de la stratégie nationale mer-littoral. L'échelon régional permet une vision stratégique pour sa façade maritime, qui s'inscrit dans le cadre de sa compétence en aménagement du territoire portée par le SRADDET. Cette vision doit aussi permettre de co-construire et d'unifier une méthodologie d'approche et d'action adaptable aux différents échelons de territoire. Cela passe notamment par un appui aux collectivités en termes d'ingénierie. Il est également fait appel à une meilleure articulation des politiques de l'Europe, l'Etat, la Région et les autres collectivités notamment en matière de financements. Face aux limites financières des différents EPCI, la question de la solidarité nationale est soulignée. A cet égard, le Parlement de la Mer pourrait être une « force de frappe » pour initier et proposer.

Retrouvez les ressources du Collège de prospective sur le site de l'Agence Hauts-de-France 2020-2040



Les ressources publiées dans le cadre du chantier "Quelle attractivité pour le Littoral des Hauts-de-France en 2040 ?"

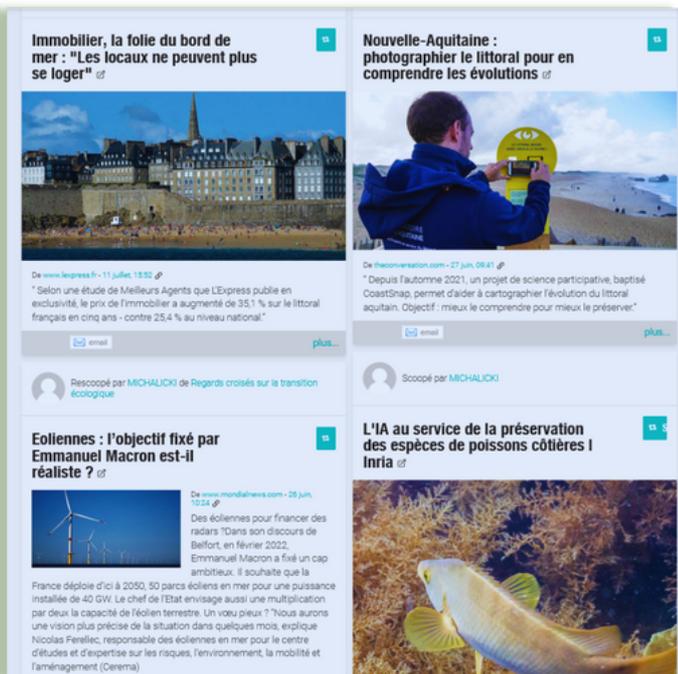


Cliquez sur les images pour accéder aux différents sites



Une revue de presse dédiée au littoral sur

Scoop-it !



Si vous souhaitez vous abonner aux newsletters du collège de prospective, ou les faire connaître : [inscription-newsletter - collège de prospective](#)



Retrouvez l'actualité et les publications du collège sur [le site de l'Agence Hauts-de-France 2020-2040](#)